

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-cinq septembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, DONNE, DESSAUVAGES LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHUPIN, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, LE VACON.

Date de convocation

19 septembre 2019

*Date du
Conseil Municipal*

25 SEPTEMBRE 2019

A l'exception de :
Madame LE PAPE a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.
Monsieur GILLET a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.
Monsieur DEUX a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.
Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur SAILLANT.
Monsieur BELLLOT a donné pouvoir à Monsieur LE VACON.
Madame RUSSELL.
Monsieur DUBOIS.
Madame HUCHET.

Formant la majorité des membres en exercice.

*Nombre de
conseillers*

En exercice 33

Présents-----24

Votants -----30

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur CAZIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**10/ EXERCICE 2019 – PARTICIPATION DU MUSEE AERONAUTIQUE
PRESQU'ILE COTE D'AMOUR AU MEETING « PORNICHET PLEIN VOL » –
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – APPROBATION**

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

EXPOSE :

Le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour a été sollicité par la Ville de Pornichet pour participer à l'organisation du Meeting « Pornichet Plein Vol » qui a eu lieu le dimanche 18 août 2019.

Le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour a participé au programme du meeting avec la présentation d'anciens appareils en ouverture du meeting. Quatre appareils ont ainsi effectué deux vols. Un premier vol pour repérer la zone d'évolution le samedi 17 août 2019 et un second vol pendant le Meeting.

Le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour demande une aide financière à la Commune pour la prise en charge des frais de carburant et de divers matériels pour préparer et faire voler les quatre avions dont le plus ancien date de 1937.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 800 € correspondant à une partie des frais réels engagés par le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour pour le Meeting « Pornichet Plein Vol ».

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2311-7,
⇒ Vu la demande formulée par le Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour,

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

⇒ Vu l'avis de la Commission finances en date du 18 septembre 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle au Musée Aéronautique Presqu'île Côte d'Amour d'un montant de 800 €.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à signer toutes les pièces nécessaires.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.